

Qu'est-ce le projet du Réunion Express ?

Le projet Réunion Express consiste en la réalisation d'un réseau ferré interurbain express et à forte capacité, reliant Saint-Benoît à Saint-Joseph, via Saint-Denis, Saint-Paul et Saint-Pierre, soit un linéaire d'environ 140 kilomètres. Conçu comme un mode de transport rapide et régulier, il vise à relier les grands bassins de vie du territoire dans des temps de trajet maîtrisés, indépendamment des conditions de circulation routière. L'objectif est de proposer une alternative performante à la voiture pour les déplacements les plus structurants entre les principaux pôles d'emplois, de formation et de services de l'île.

LES GRANDS PRINCIPES

- Un mode « **express** » traversant peu les centres-villes pour assurer une vitesse élevée, complètement dissocié du réseau routier.
- Une **connexion avec les réseaux urbains et des intercommunalités** pour assurer l'intermodalité et le maillage fin du territoire, du littoral jusque dans les hauts.
- Un **ensemble de stations** desservant les principaux pôles urbains, dotées de parking-relais et de services aux voyageurs.
- Un réseau ferré **100% électrique**, qui intégrerait une **dimension fret** pour le transport de marchandises.



Retrouvez le dossier complet et sa synthèse sur le site internet du débat public, via ce QR code.

Source : Dossier du Maître d'Ouvrage (DMO), p. 10-11 (Vue d'ensemble du Réunion Express)



~140 km
de Saint-Benoît à Saint-Joseph



Vitesse maximale **entre 100 et 110 km/h**



25 stations / 16 villes desservies



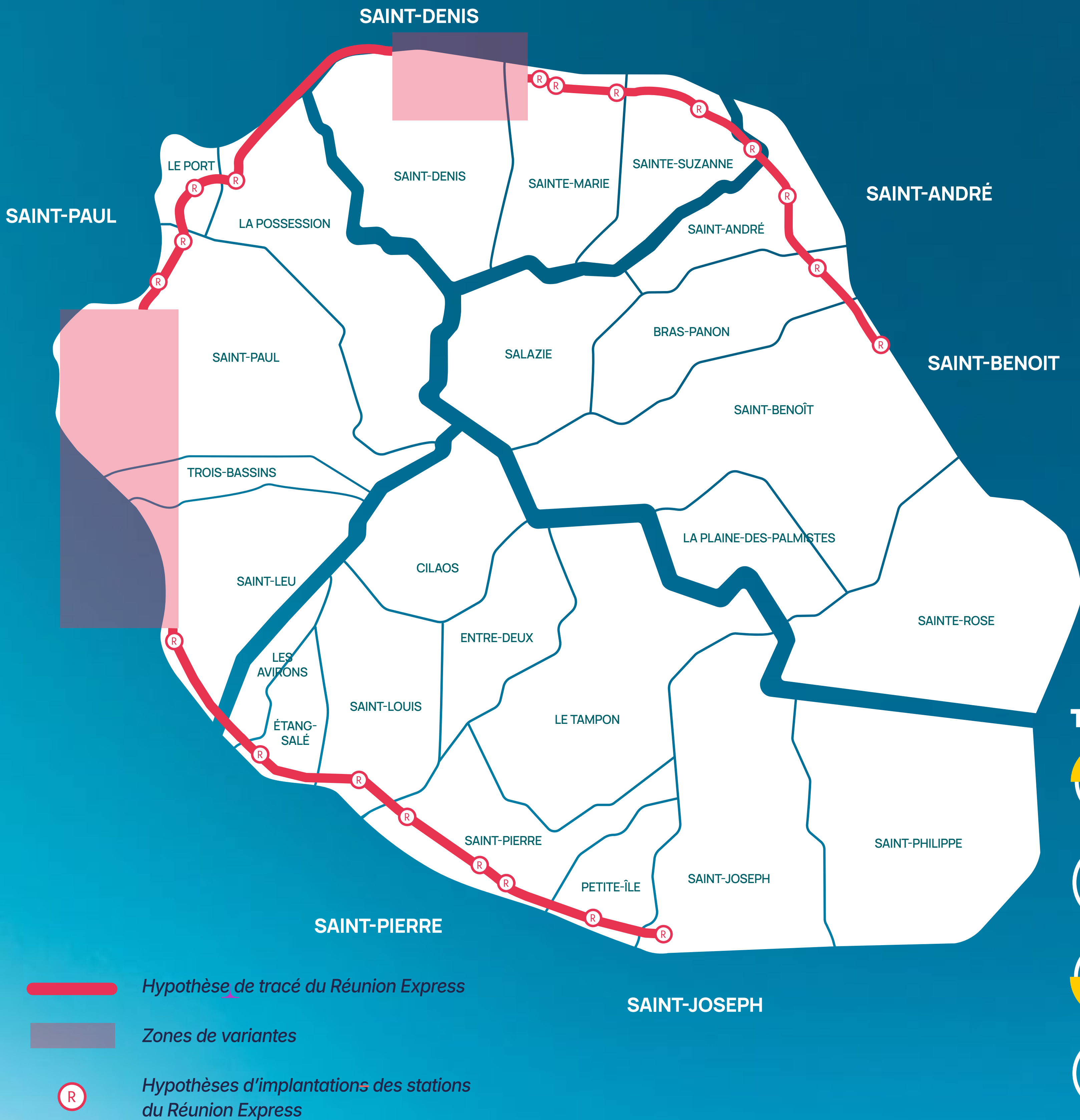
100 000 voyageurs/jour (potentiel)



4 000 à 5 000 places en parking relais



10 à 15 min fréquence en heure de pointe



TEMPS DE TRAJET



entre Saint-Denis et Saint-Paul



entre Saint-Benoît et Saint-Denis



entre Saint-Paul et Saint-Pierre



entre Saint-Joseph et Saint-Pierre

LES OBJECTIFS DU PROJET POUR LE TERRITOIRE ET POUR LES RÉUNIONNAIS

- Réduire les **temps de trajet** entre les grands bassins de vie.
- Garantir des **déplacements fiables**, indépendants des aléas routiers.
- Faciliter l'**accès aux pôles** d'emploi, de formation et de services.
- Offrir une **alternative performante et crédible** à la voiture pour les trajets du quotidien.
- Désengorger progressivement les **axes routiers structurants** ainsi que les entrées et sorties d'agglomérations.
- Réduire le **coût des déplacements** pour les ménages.
- Accompagner la **transition énergétique** des mobilités.
- Structurer l' autour des transports collectifs.

LA GOUVERNANCE

Le projet Réunion Express est à l'initiative et porté par la **Région Réunion**, Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM) interurbaines à l'échelle de l'île.

Sa mise en œuvre opérationnelle a vocation à être confiée à la **Société Réunionnaise des Grands Projets (SRGP)**, structure d'ingénierie dédiée en charge du pilotage du projet, de la conduite des études et de la réalisation de l'infrastructure.

La gouvernance de la SRGP comprendrait, aux côtés de la Région Réunion, l'ensemble des AOM de La Réunion, soit **la CASUD, la CIREST, la CINOR, la CIVIS et le TO**, pour garantir la cohérence entre le réseau ferroviaire régional et les réseaux de transports urbains (bus, téléphériques, etc.).